

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

SEANCE DU JEUDI 18 JUILLET 2024

Le jeudi 18 juillet 2024 à 18h00, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 11 juillet 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
53	5	10	10

Présents : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, Mme ANTUNES, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, M. BOURGEGIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Noël, M. EDET (suppléant de M. VAILLOUD), Mme EMIN, M. FOUILLAND, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUILLET, M. GUINET, M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, M. LENSEL, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MONACI, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, Mme SERRE, Mme VOLAN.

Excusés : M. ARMETTA, M. GERVASONI, M. ISSARTEL, M. MILLET, M. TORRION.

Absents : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. DUPONT Jean-François, Mme MANDUCHER, M. MARTINEZ, M. MOREL, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN.

Pouvoirs : Mme RAVET (pouvoir à Mme COMUZZI), Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), Mme COLLET (pouvoir à M. Noël DUPONT), M. de LEMPS (pouvoir à M. FOUILLAND), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à M. EMIN), Mme FLORE (pouvoir à M. CRACCHIOLO), Mme LEVILLAIN (pouvoir à Mme EMIN), Mme LIEVIN (pouvoir à M. BOURGEGIS), M. MOINE (pouvoir à M. MONACI), M. TOURNIER-BILLON (pouvoir à M. COMTET).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. Noël DUPONT, Secrétaire de séance.

Autorisation de signature du marché n°2024-11 pour le renouvellement des marchés d'assurances de Haut-Bugey Agglomération (HBA).

Rapporteur : M. TURC

Les actuels contrats d'assurance de Haut-Bugey Agglomération (HBA) arrivant à échéance au 31 décembre 2024 à minuit, une consultation pour leur renouvellement a été lancée.

Après audit et suivant les conseils de la société 2B2C Conseils SIGMARISK, cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) missionnée par l'Agglomération pour cette affaire, la consultation a été divisée en 8 lots :

- Lot 1 : Dommages aux biens
- Lot 2 : Responsabilité civile générale
- Lot 3 : Protection juridique personne morale
- Lot 4 : Protection juridique élus/agents
- Lot 5 : Flotte automobile et auto-missions
- Lot 6 : Droits statutaires
- Lot 7 : Responsabilité atteinte à l'environnement
- Lot 8 : Cyber risques

La durée de chaque lot a été fixée à 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

Compte tenu du montant estimé de ce marché, il a été lancé sous la forme d'un appel d'offre ouvert.

L'avis d'appel public à la concurrence a été transmis à Marchés Online le 9 avril 2024 et publié sur ce support ainsi qu'au BOAMP et au JOUE.

A la date limite de réception des offres, soit le 15 mai 2024 à 10h00, 16 offres ont été reçues en temps et en heure, réparties comme suit :

- Lot 1 : Dommages aux biens : 1 offre
- Lot 2 : Responsabilité civile générale : 2 offres
- Lot 3 : Protection juridique personne morale : 4 offres
- Lot 4 : Protection juridique élus/agents : 1 offre
- Lot 5 : Flotte automobile et auto-missions : 3 offres
- Lot 6 : Droits statutaires : 4 offres
- Lot 7 : Responsabilité atteinte à l'environnement : 1 offre
- Lot 8 : Cyber risques : 0 offre

L'analyse de la valeur technique des plis a mis en évidence que l'unique offre pour le lot 4 « protection juridique élus/agents » n'était pas conforme au cahier des charges puisqu'elle ne prenait pas en compte le volet responsabilité (condamnations civiles). S'agissant d'une non-conformité substantielle, le soumissionnaire n'a pas été invité à régulariser son offre.

Concernant les autres lots, les demandes ci-dessous ont été adressées aux candidats :

- Régularisation de l'offre du groupement WTW/GROUPAMA pour le lot 6 (chiffrage sur une assiette de prime erronée)
- Régularisation de la candidature et de compléments des groupements PNAS/BALCIA et PNAS/AREAS Dommages pour les lots 5 et 7.

Les groupements ont répondu dans les délais de rigueur et régularisé leurs offres. A l'issue de ces échanges, toutes les offres ont été jugées conformes et acceptables pour tous les lots sauf pour le lot 4 « protection juridique élus/agents ».

Elles ont donc été analysées et classées en fonction des critères mentionnés dans le règlement de la consultation pondérés comme suit : 60 points pour la valeur technique, 40 points pour le prix des prestations.

Après présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet 2B2C Conseils SIGMARISK et échanges, les membres de la Commission d'appel d'offres (CAO) ont choisi, lors de la séance du 25 juin 2024 :

De déclarer sans suite pour cause d'infructuosité les lots suivants :

→ **LOT 4 : Protection juridique élus/agents**

Déclaration sans suite pour cause d'infructuosité, considérant l'irrégularité de la seule offre reçue.

→ **LOT 8 : Cyber risques**

Déclaration sans suite pour cause d'infructuosité, aucune offre reçue.

D'attribuer les lots ci-après comme suit :

→ **LOT 1 : Dommages aux biens**

- > Attributaire : GROUPAMA Rhône Alpes Auvergne – 69009 LYON
- > Franchise 1 : 50 000 € - 1,161 € HT/m²
- > Prime annuelle selon assiette connue lors de la consultation : 76 822,05 € TTC
- > Durée : 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2025

→ **LOT 2 : Responsabilité civile générale**

- > Attributaire : Groupement BEAC-BEAH/LLOYD'S – 75009 PARIS
- > Franchise 1 : 1 500 €
- > Prime annuelle selon assiette connue lors de la consultation : 26 047,73 € TTC
- > Durée : 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2025

→ **LOT 3 : Protection juridique personne morale**

- > Attributaire : Groupement Relyens SPS/Relyens Mutual Insurance – 18110 VASSELAY
- > Prime annuelle selon assiette connue lors de la consultation : 1 880,17 € TTC
- > Durée : 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2025

→ **LOT 5 : Flotte automobile et auto-missions**

- > Attributaire : Groupement PNAS/BALCIA – 92040 PARIS LA DEFENSE
- > PSE bris de machine retenue
- > Prime annuelle selon assiette connue lors de la consultation : 36 467,99 € TTC, auto-mission en deuxième ligne compris + PSE bris de machine 5 695,89 € TTC, soit au total 42 634,79 € TTC
- > Durée : 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2025

→ **LOT 6 : Droits statutaires**

- > Attributaire : Groupement WTW France/Groupama Rhône Alpes Auvergne – 69007 LYON
- > Solution de base sans PSE retenue
- > Taux : 3,12 %
- > Prime annuelle selon assiette connue lors de la consultation : 213 162,47 €
- > Durée : 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2025

→ **LOT 7 : Responsabilité atteinte à l'environnement**

- > Attributaire : Groupement PNAS/AREAS Dommages – 92040 PARIS LA DEFENSE
- > Prime annuelle selon assiette connue lors de la consultation : 3 525,00 € HT
- > Durée : 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2025

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 relatifs à la procédure d'appel d'offres ouvert,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'offres du 25 juin 2024,

Vu le rapport d'analyse des candidatures et des offres,

Le Conseil d'agglomération,

Par 63 voix pour,

- **ACTE** l'attribution des marchés n°2024-11 lots 01, 02, 03, 05, 06 et 07 comme indiqué ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président de la Communauté d'Agglomération à signer toutes les pièces contractuelles relatives au dit marché, ainsi que tout document s'y rapportant.
- **DECLARE SANS SUITE** pour cause d'infructuosité les marchés 2024-11/04 relatif à la protection juridique des élus et des agents (irrégularité de la seule offre reçue) ainsi que le 2024-11/08 relatif à l'assurance des cyber risques (aucune offre reçue).

Fait à Oyonnax, le 22 juillet 2024.

Le Président,



A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical and horizontal strokes, positioned to the right of the stamp.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Autorisation de signature du marché n°2024-11 pour le renouvellement
des marchés d'assurances de Haut-Bugey Agglomération (HBA).

.....

Date de décision: 18/07/2024

Date de réception de l'accusé 23/07/2024
de réception :

.....

Numéro de l'acte : 180724_2024107

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20240718-180724_2024107-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 19-marché-2024-11.pdf (99_DE-001-200042935-20240718-
180724_2024107-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : 19-marché-2024-11.pdf (21_RP-001-200042935-20240718-
180724_2024107-DE-1-1_2.pdf)
marché 2024-11